



La Roche-sur-Yon, le 8 février 2019

## DOSSIER DE PRESSE

# Améliorer durablement le cadre de vie des Yonnais - Programmation des travaux 2019 -

---

### CONTACTS PRESSE

SIRISAWAT Malvina – 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 – [malvina.sirisawat@larochesuryon.fr](mailto:malvina.sirisawat@larochesuryon.fr)  
BALAT Yan – 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 – [yan.balat@larochesuryon.fr](mailto:yan.balat@larochesuryon.fr)

[www.larochesuryon.fr](http://www.larochesuryon.fr)



A La Roche-sur-Yon, les espaces publics s'étendent sur 250 km de chaussées et 500 km de trottoirs. Afin de répondre à des problématiques d'usage émanant des habitants ou liées au vieillissement des équipements, des travaux sont engagés chaque année pour entretenir et moderniser les rues de la ville.

Premier pôle d'investissement budgétaire de la collectivité, ces aménagements sont essentiels afin de prolonger la durée de vie des espaces publics et ainsi assurer la sécurité des déplacements au quotidien.

Les espaces publics bénéficient d'un budget constant de 10 millions d'euros chaque année dont :

- 1,625 millions d'euros pour la voirie et les trottoirs ;
- 485 000 euros pour l'éclairage public (passage en led, modernisation des feux tricolores) ;
- 200 000 euros pour les liaisons douces.

Le reste des opérations s'inscrit dans le cadre du plan pluriannuel d'investissements.

### **Concertation et information aux usagers**

Chaque opération engagée sur les espaces publics fait l'objet a minima d'un relais auprès des usagers et régulièrement d'une participation de ces derniers dans l'élaboration des aménagements de leur quartier.

Pour cela, la Ville met en place plusieurs outils :

- Les flyers d'information (systématiques pour chaque opération) ;
- Les réunions publiques ;
- Les comités d'accompagnement et les ateliers de concertation (incluant des diagnostics en marchant et des réunions avec proposition de scénarii) pour les projets d'aménagement à l'échelle d'un quartier.



## Les grands projets urbains

5 grands projets urbains poursuivent leur avancée en 2019 :

➤ **Les Halles**

La place du 8 mai et la rue Malesherbes seront livrées cette année.  
Le chantier se poursuit avec l'aménagement de la grande place du marché.

➤ **Le Bourg-sous-La Roche**

En 2019, la rue Gabory sera livrée dans son ensemble.  
Des travaux de réseaux seront engagés d'ici l'été sur la rue Guérin.

➤ **La Vigne-aux-Roses**

L'ancien groupe scolaire Pont-Boileau sera démoli au cours du dernier trimestre de l'année pour être transformé en parc urbain.

➤ **Multi-accueil « Les Girafons »**

Un parking de 42 places sera construit sur ce nouveau site. Situé en zone bleue (stationnement limité à 4h avec disque), il proposera 32 places publiques et 10 places pour le multi-accueil.  
Il sera livré pour la rentrée de septembre 2019.

➤ **Rue Lansier**

La rue Lansier bénéficiera d'une requalification complète (réseaux, trottoirs, voirie, embellissement). La livraison est prévue pour le printemps 2019.

Parmi les projets structurants de l'année, on note également la requalification de deux grands axes très fréquentés :

➤ **Place Coubertin/Boulevard Réaumur/impasses Roland-Garros et Jean-Bouin**

Le boulevard Réaumur bénéficiera d'une reprise de ses réseaux et de travaux d'aménagements de surface (éclairage, voirie, espaces verts). Le parking de la place Coubertin sera entièrement refait à neuf (nombre de places similaire, soit 250 places). Ces deux espaces seront livrés à la fin de l'année.

➤ **Boulevard Guitton**

Sur un périmètre allant du Moulin de la Garde (près de la CCI) jusqu'au carrefour de la Fraternité (près de l'AFPA), les aménagements de cet axe ont pour objectifs de moderniser les réseaux d'eau et d'assainissement, d'apaiser le trafic tout en facilitant le partage des espaces publics entre piétons, vélos et véhicules, de sécuriser les abords du lycée Rosa-Parks, d'intégrer des espaces végétalisés et de créer des zones de stationnement (arrêts minute, quai réservé aux bus urbains et scolaires ...). Depuis janvier, les travaux sur les réseaux d'eau sont engagés. Suivront ensuite les travaux d'effacement de réseaux et d'éclairage puis les travaux d'aménagement (voirie, trottoirs, espaces verts) jusqu'à l'été 2020.

<b>CALENDRIER 2019</b>	<b>1<sup>er</sup> trimestre</b>	<b>2<sup>eme</sup> trimestre</b>	<b>3<sup>eme</sup> trimestre</b>	<b>4<sup>eme</sup> trimestre</b>
<b>HALLES – Place du 8 mai</b>	X	X		
<b>HALLES – Rue Malesherbes</b>	X	X		
<b>HALLES – Grande place du marché</b>			X	
<b>BOURG – Rue Gabory</b>	X	X	X	X
<b>BOURG – Rue Guérin</b>			X	X
<b>La Vigne-aux-Roses</b>				X
<b>Multi-accueil « Les Girafons »</b>	X	X		
<b>Rue Lansier</b>	X	X		
<b>Place Coubertin/Boulevard Réaumur</b>	X	X	X	X
<b>Boulevard Guitton</b>	X	X	X	X



## Les parkings relais

La Ville développe des solutions pour accompagner au mieux les automobilistes dans leur trajet domicile-travail. Afin de leur permettre de se stationner gratuitement à l'entrée du centre-ville puis d'effectuer le dernier kilomètre avec un autre mode de déplacement (transports en commun, vélo, à pied), la municipalité crée en 2019 trois parkings relais gratuits :

- **Un situé place Monseigneur Deval / Boulevard Rivoli (150 places) ;**
- **Un situé place des Frères Batiot / La Simbrandière (86 places) ;**
- **Un situé place Olivier de Serres / Boulevard Sully (220 places).**

Un nouvel enrobé et un marquage au sol spécifique pour le stationnement viendront finaliser ce dernier parking.

Afin d'offrir un espace de stationnement sécurisé aux cycles, 2 abris à vélos (soit 4 emplacements individuels au total) seront installés sur chacun de ces parkings au printemps.

<b>CALENDRIER 2019</b>	<b>1<sup>er</sup> trimestre</b>	<b>2<sup>ème</sup> trimestre</b>	<b>3<sup>ème</sup> trimestre</b>	<b>4<sup>ème</sup> trimestre</b>
<b>MONSEIGNEUR DEVAL – Livraison parking</b>	X			
<b>OLIVIER DE SERRES – Livraison parking</b>	X			
<b>FRERES BATIO/ SIMBRANDIERE – Livraison parking</b>	X			
<b>Signalétique et installation des abris vélos</b>		X		



## Les travaux de sécurisation

Depuis le début du mandat municipal, la sécurité est un des axes prioritaires dans l'aménagement des espaces publics. Au total, 722 500 € ont été investis depuis 2014, plus 453 000 € pour la sécurisation des sorties d'écoles.

Pour assurer un espace sécurisé à la fois aux piétons et aux cycles, plusieurs équipements sont ainsi créés ou modernisés : coussins berlinois, plateaux ralentisseurs, cheminements piétons, écluses (réductions de la largeur de la chaussée par la création d'avancées du trottoir de chaque côté, de sorte qu'un seul véhicule ne puisse passer), radar intelligent etc.

En 2019, les travaux de sécurisation concerneront notamment les tronçons suivants :

- **Rue Georges-Mazurelle** (création de plateaux ralentisseurs devant l'école des Buissonnets) ;
- **Rue Jean-Moulin** (création de plateaux ralentisseurs devant le groupe scolaire du même nom) ;
- **Boulevard Edouard Branly** (mise en place de coussins berlinois pour sécuriser la traversée des piétons face au lycée) ;
- **Rue Iéna** (aménagement d'une traversée piétonne) ;
- **Boulevard du Préfet Merlet** (création d'une écluse) ;
- **La Baritaudière** (passage en dur des dispositifs de réduction de vitesse sur la voie d'accès à l'aire d'accueil des gens du voyage).

<b>CALENDRIER 2019</b>	<b>1<sup>er</sup> trimestre</b>	<b>2<sup>ème</sup> trimestre</b>	<b>3<sup>ème</sup> trimestre</b>	<b>4<sup>ème</sup> trimestre</b>
<b>Rue Georges-Mazurelle</b>		X		
<b>Rue Jean-Moulin</b>		X		
<b>Boulevard Edouard Branly</b>		X		
<b>Rue Iéna</b>			X	
<b>Boulevard du Préfet Merlet</b>			X	
<b>La Baritaudière</b>			X	

## **Les travaux de rénovation**

Les travaux de rénovation consistent à moderniser le patrimoine existant, à travers un entretien des chaussées et trottoirs, en milieu urbain et rural. La première moitié de ces travaux est réalisée en régie par le Centre Technique Mutualisé de la collectivité et la seconde moitié en externe par des entreprises prestataires.

En 2019, une cinquantaine d'opérations sont planifiées dont :

- **La rue Savary de l'Épineraye et la place des Eraudières ;**
- **Le carrefour des Trois Ponts.**

<b>CALENDRIER 2019</b>	<b>1<sup>er</sup> trimestre</b>	<b>2<sup>ème</sup> trimestre</b>	<b>3<sup>ème</sup> trimestre</b>	<b>4<sup>ème</sup> trimestre</b>
<b>Rue Savary de l'Épineraye et place des Eraudières</b>		X		
<b>Carrefour des Trois Ponts</b>			X	

## **Les travaux de jalonnement**

Pour permettre aux usagers de mieux se repérer dans l'espace public, 2 opérations de jalonnement sont planifiées en 2019 :

- **De la signalétique en cœur de ville** pour identifier plus facilement les sites administratifs et touristiques et les temps de marche pour les rejoindre ;
- **De la signalétique sur le site des Terres-Noires** pour distinguer les équipements sportifs.

<b>CALENDRIER 2019</b>	<b>1<sup>er</sup> trimestre</b>	<b>2<sup>ème</sup> trimestre</b>	<b>3<sup>ème</sup> trimestre</b>	<b>4<sup>ème</sup> trimestre</b>
<b>Cœur de ville</b>				X
<b>Terres-Noires</b>				X

## **Les liaisons douces**

Chaque année, la Ville investit dans l'aménagement de liaisons douces en vue de sécuriser les pistes et cheminements existants et de créer des continuités cyclables pour lier les réseaux deux-roues de la ville et des communes limitrophes.

- **Boulevard Sully**  
Les aménagements entrepris en 2018 se poursuivent sur cet axe : la continuité douce permettra ainsi de rejoindre le boulevard d'Eylau et l'avenue Aliénor d'Aquitaine d'ici la fin de l'année.
- **Liaisons avec les communes de l'agglomération**  
Deux nouvelles liaisons douces permettront de relier d'ici l'été La Roche-sur-Yon et Venansault ainsi que La Roche-sur-Yon et la piscine sud (Rives de l'Yon – en passant par la Marronnière).

<b>CALENDRIER 2019</b>	<b>1<sup>er</sup> trimestre</b>	<b>2<sup>ème</sup> trimestre</b>	<b>3<sup>ème</sup> trimestre</b>	<b>4<sup>ème</sup> trimestre</b>
<b>Boulevard Sully</b>		X		
<b>Liaisons avec les communes de l'agglomération</b>			X	

## **Les zones d'activités économiques (ZAE)**

Les zones d'activités économiques concentrent une forte densité de population et de flux : elles représentent donc un enjeu majeur pour les entreprises, les salariés et le territoire.

En 2019, la ZAE Belle Place verra la fin de sa requalification à travers la reprise de la voirie et des trottoirs de la rue Bunsen.

<b>CALENDRIER 2019</b>	<b>1<sup>er</sup> trimestre</b>	<b>2<sup>eme</sup> trimestre</b>	<b>3<sup>eme</sup> trimestre</b>	<b>4<sup>eme</sup> trimestre</b>
<b>ZAE Belle Place – Rue Bunsen</b>			<b>X</b>	